

# PRESS RELEASE

DEPARTMENT OF EXTERNAL AFFAIRS



CANADA

# COMMUNIQUÉ

MINISTÈRE DES AFFAIRES EXTÉRIEURES

No 29

POUR PUBLICATION A MIDI  
LE JEUDI 6 MAI 1965.

Le secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures, M. Paul Martin, a annoncé aujourd'hui à Paris que conformément à son désir de voir s'intensifier les échanges culturels entre le Canada et la France, le gouvernement canadien a décidé d'accorder une subvention de \$45,000 à la Maison Canadienne à la Cité universitaire de Paris afin d'aider la Direction de la Maison à défrayer le coût de réparations urgentes et nécessaires à l'amélioration des conditions de vie des étudiants.

La Maison Canadienne est une résidence d'étudiants située à la Cité universitaire où plusieurs pays maintiennent des institutions analogues. La Maison abrite soixante-et-onze étudiants venant de toutes les provinces du Canada et, suivant les coutumes de la Cité, quelques étudiants venant de pays étrangers.